



TRAVAIL SOCIAL

**PROGRAMMES ET SERVICES EN ÉDUCATION
SPÉCIALISÉE**

SERVICES À L'ÉLÈVE

Chaque membre de l'équipe des travailleurs et travailleuses sociales du CSC MonAvenir détient un baccalauréat ou une maîtrise en travail social et est membre de l'**Ordre des travailleurs sociaux et techniciens en travail social de l'Ontario** (OTSTTSO).

L'équipe est encadrée par un leader en santé mentale. Les intervenants sont liés sur les plans déontologique et légal par des principes directeurs (le consentement des parents, la confidentialité). Ils sont appelés à travailler en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire des Services à l'élève du CSC MonAvenir.

LA MISSION DES SERVICES EN TRAVAIL SOCIAL

1. Contribuer au succès scolaire des élèves en :

- offrant de l'appui et du counseling pour tout genre de difficultés familiales : deuil, divorce, séparation, etc. ;
- accompagnant les élèves dans les transitions de leur vie : relations amoureuses, relations avec les pairs, construction identitaire, transitions, intégration et adaptation;
- assurant le rôle d'agente d'assiduité lorsqu'un élève s'absente.

2. Favoriser la sécurité des élèves à l'école en :

- appuyant les efforts des écoles pour prévenir l'intimidation (programmes de prévention);
- intervenant auprès des élèves en suspension prolongée (11 jours et plus) et en leur offrant un programme non-scolaire;
- accompagnant la famille et l'élève dans le processus de l'évaluation du risque et de la menace (niveau 1 et 2);
- évaluant les comportements à risque tels que les idéations suicidaires et l'automutilation, et en établissant un plan de protection.

3. Évaluer les besoins en santé mentale dans les écoles en :

- faisant de l'intervention précoce auprès des élèves lorsque leur état de bien-être est affecté;
- faisant de la prévention pour éviter le développement de problématiques (anxiété, dépression) et de troubles de santé mentale (troubles obsessionnels compulsifs, troubles alimentaires, etc.);
- participant aux programmes de sensibilisation et de prévention au niveau de la santé mentale.

COMMENT FAIRE APPEL AUX SERVICES EN TRAVAIL SOCIAL

Si vous avez des inquiétudes, prenez aussitôt rendez-vous avec la direction d'école pour discuter des difficultés de votre enfant.

La direction pourra alors recommander le recours aux services sociaux, si cela s'avère nécessaire.

NOTEZ : *Vous devrez signer un **formulaire de CONSENTEMENT** avant que le service en travail social puisse intervenir auprès de votre enfant.*

Les **SERVICES À L'ÉLÈVE** visent un travail d'équipe multidisciplinaire qui offre une expertise professionnelle axée sur le respect et la reconnaissance des différences individuelles dans le but de fournir des services efficaces à l'élève et à l'école tout en créant un partenariat dans la communauté.

COORDONNÉES DES SERVICES À L'ÉLÈVE

Services à l'élève

Conseil scolaire catholique MonAvenir
52, rue Pearl sud, Hamilton ON L8P 3W8
Tél. : 905-524-2503 ou 1-877-646-9091
Télec. : 905-524-1567



CscMonAvenir.ca

